

**P.5**  
Gérer la transition  
numérique

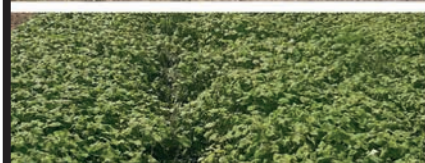
**P.22**  
Le lablab  
associé au maïs

**P.24**  
Du maïs épi  
dans la ration

**P.31**  
Photovoltaïque et  
autoconsommation collective

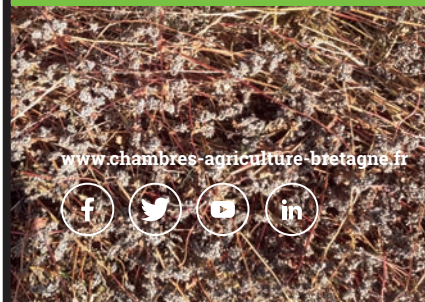
Décembre 2023

# #17



## P.12 DOSSIER Agriculture Biologique

LES RENDEZ-VOUS TECHNIQUES



[www.chambres-agriculture-bretagne.fr](http://www.chambres-agriculture-bretagne.fr)



**CHAMBRES  
D'AGRICULTURE  
BRETAGNE**

# #17 Sommaire



**P 04 À CRÉCOM, DES ADDITIFS DANS LES LISIERS**

**P 04 EDE : L'ALERTE « SORTIES PRÉSUMÉES »**

**P 05 SE FORMER POUR GÉRER LA TRANSITION NUMÉRIQUE**

**P 06 JURIDIQUE : LA PROMESSE DE VENTE IMMOBILIÈRE**

**P 06 FORMATION « TROUVER UN REPRENEUR »**

**P 07 PARLONS-EN : LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

**P 07 LE SUIVI NOUVEL EXPLOITANT, UN AUDIT À 360°**

**P 08 ACCOMPAGNEMENT : LES GROUPES D'ÉLEVEURS**

**P 10 RSE, L'ADAPTATION DURABLE DES ENTREPRISES**

**P 12 DOSSIER : AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

**P 19 LES INNOVATIONS MARAÎCHÈRES DE TECH&BIO**

**P 20 LE CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTOSANITAIRE**

**P 22 PLUS DE PROTÉINES PRODUITES SUR L'EXPLOITATION**

**P 24 TRÉVAREZ : DU MAÏS ÉPI DANS LA RATION**

**P 26 ADAPTER LE PÂTURAGE DES VACHES AUX SURFACES**

**P 28 LA BIODIVERSITÉ DE SON ATELIER PORCIN**

**P 29 UNE ENQUÊTE SUR VOS PRATIQUES ÉNERGÉTIQUES**

**P 31 PHOTOVOLTAÏQUE ET AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE**

**P 32 LA CHARTE « CONTRÔLEURS-CONTRÔLÉS »**

**P 33 TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE ET MÉDIAS SOCIAUX**

**P 33 CHEZ CHRISTOPHE FOUGERAY, EN ILLE-ET-VILAINE**

**P 34 LES CHAMBRES D'AGRICULTURE RECRUTENT**

**P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO**







**Patrice Le Penhuizic,**  
Président de la commission Bio des  
Chambres d'agriculture de Bretagne

## Les rendez-vous techniques bio

Vous avez été plus de 350 à participer aux rendez-vous techniques bio organisés par les Chambres d'agriculture de Bretagne, du 2 au 5 octobre 2023, dans différentes filières de production : élevage laitier en monotraite ou croisement de race, maraîchage, grandes cultures et techniques simplifiées ou filière blé panifiable, élevage caprin avec transformation. Ces rendez-vous avaient vocation à **vulgariser** les nouvelles références issues de nos travaux de recherche, les innovations repérées sur le terrain, **échanger** sur les adaptations en lien avec la nouvelle réglementation, **partager** des pratiques qui font leurs preuves.

Vous pourrez découvrir dans le dossier de ce mag les principaux messages et témoignages issus de ces fermes ouvertes. Bonne lecture !

### L'AGENDA



Plus d'infos sur  
[chambres-agriculture-bretagne.fr](http://chambres-agriculture-bretagne.fr)

**# JOURNÉE TECHNIQUE  
BAS CARBONE**  
• le 20 février 2024,  
Station de Trévarez (29)  
des infos page 34

**# SALON INTERNATIONAL  
DE L'AGRICULTURE**  
• du 24 février au 3 mars 2024,  
Paris-Expo, Porte de la Villette  
avec le palmarès du Concours  
général agricole

**# LE TRAVAIL  
EN PRODUCTION PORCINE**  
• Le 15 mars 2024,  
à la station de Crécom (29)

#### le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES  
le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : André Sergent

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Karen Courtes, Charles David, Émilie Dumerat, Denis Follet, Fanny Hanser, Gabrielle Joly, Régis Le Carlier, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Claire Vétélé et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Marion Dutrannois, Anne Estebanez, Céline Jubaut, Estelle Perrotteau, Élodie Robert, Vicky Roland et Isabelle Simon

Conception : Chambres d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision.

Impression Couverture : PubliTrégor Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Imprim Cavan (22)

Cahier Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/011/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502  
ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)



## Vie des stations

À la station de Crécom

# ON TESTE LES ADDITIFS DANS LES LISIERS

La station teste l'impact sur les émissions d'ammoniac d'un additif incorporé dans les lisiers en post-sevrage.

Les élevages de porcs soumis à la directive IED (Industrial Emission Directive) doivent respecter une Valeur Limite d'Émission (VLE). Il s'agit aujourd'hui des élevages de plus de 750 truies et 2000 places de porcs à l'engrais.

### UNE MÉTHODE SIMPLE

En France, on constate fréquemment un dépassement de la VLE « ammoniac » au post-sevrage, en bâtiment existant comme en bâtiment neuf. Il est donc nécessaire de travailler sur des techniques de réduction pour ce stade physiologique.

Utiliser des additifs dans les lisiers pourrait être une méthode simple qui ne nécessite pas de modifications structurelles du bâtiment contrairement au racleur par exemple. Cependant, il existe de nombreux additifs sur le marché et il est nécessaire d'avoir des données chiffrées sur leurs performances afin de pouvoir ensuite les proposer comme futures MTD. C'est pourquoi nous testons actuellement le produit d'un fournisseur à la station expérimentale de Crécom. Celui-ci se présente sous forme de poudre à incorporer aux déjections porcines chaque semaine. L'objectif

Cet additif sera-t-il une MTD (Meilleures Techniques Disponibles) pour réduire les émissions de polluants ?



de l'étude est de tester l'effet de cette incorporation sur les performances zootechniques et d'évaluer son effet sur les émissions d'ammoniac, de gaz à effet de serre et sur la composition des rejets. Les résultats seront disponibles en 2024. Patience!

**Solène Lagadec**

[solene.lagadec@bretagne.chambagri.fr](mailto:solene.lagadec@bretagne.chambagri.fr)



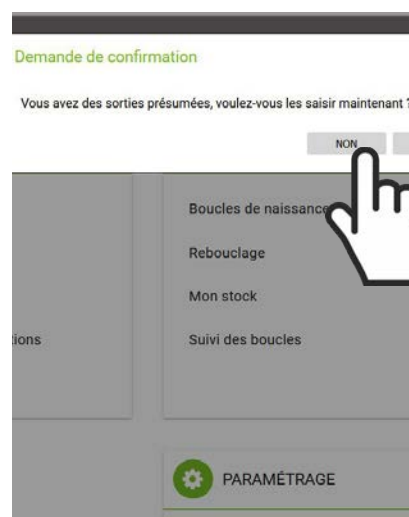
## La puce à l'oreille

Un service de l'EdE

# ALERTE « SORTIES PRÉSUMÉES »

93 % des mouvements de sortie sont notifiés dans les 7 jours conformément à la réglementation. Cela garantit une transparence totale quant aux déplacements des animaux, essentielle pour des raisons sanitaires et de traçabilité. Pour vous engager à notifier le mouvement lorsque vous êtes concerné, l'EdE émet une alerte — notification informatique ou par courrier — portant sur des sorties présumées d'animaux dont on sait qu'ils sont présents ailleurs. Chaque mouvement d'entrée dans un élevage, un abattoir ou à l'équarrissage induit pour l'éleveur précédent une présomption de sortie. Les animaux qui partent à l'export, notamment les

veaux, ne remontent pas dans ce canal. De même lorsque l'équarrissage enlève plusieurs bovins alors qu'un seul a été indiqué à équarrir, seul ce dernier apparaît en sortie présumée. À la réception de l'alerte, vous devez confirmer ces sorties car il peut y avoir des anomalies, erreur de saisie de numéro par exemple. L'absence de notification de sortie est relevée lors des contrôles d'identification, avec 55 % des exploitations contrôlées en 2022 ayant ce type d'anomalie (animaux présents à l'inventaire mais non présents physiquement). Traiter les sorties présumées est essentiel pour maintenir la conformité et la traçabilité.



**EdE de Bretagne**

Contacts :

<https://tinyurl.com/bzhEdE>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

En Bretagne

# SE FORMER POUR GÉRER LA TRANSITION NUMÉRIQUE

De nombreuses démarches pour la gestion administrative d'une exploitation sont dématérialisées. Cinq formations sont proposées par les Chambres d'agriculture de Bretagne pour vous aider à être plus autonome.

Êtes-vous à l'aise pour gérer le flux d'informations au quotidien, vos données, sur votre ordinateur, votre Smartphone...? La maîtrise de l'informatique et des nouvelles technologies permet d'être plus agile pour l'utiliser dans son métier et donc d'être plus autonome pour répondre aux multiples sollicitations.

### PRENDRE CONFIANCE ET S'ORGANISER

Il ne faut pas hésiter à se former pour éviter de subir « la fracture numérique ». Aussi, il est nécessaire d'identifier ce que vous souhaiteriez maîtriser: gérer les mails, réaliser des virements bancaires, passer des commandes d'aliments, faire des déclarations en ligne, sécuriser les données de l'exploitation...

Les Chambres d'agriculture de Bretagne ont mis en place cinq modules de formation: « S'initier à l'informatique et à internet », « Utiliser internet avec facilité », « Organiser son bureau pour en faire un outil de pilotage stratégique », « Utiliser un Smartphone ou une tablette pour piloter une exploitation », « Maîtriser la sauvegarde et le stockage des données de son exploitation »

**Sophie Beausire**

sophie.beausire@bretagne.chambagri.fr



ideogram

## Ne nous laissons pas dépasser



### SE FORMER

Contactez votre antenne ou la référente formations « informatique, bureautique, numérique » de votre département :

- Côtes-d'Armor : 07 88 05 88 53 ; carole.gringoire@bretagne.chambagri.fr,
- Finistère : 02 98 41 33 11 ; veronique.taleb@bretagne.chambagri.fr,
- Ille-et-Vilaine : 06 43 38 50 66 ; aurore.blaire@bretagne.chambagri.fr,
- Morbihan : 06 30 99 93 31 ; sophie.beausire@bretagne.chambagri.fr.

Ordinateur, Smartphone, tablette, applications, identification..., le numérique fait aujourd'hui partie du quotidien du métier. Ne nous laissons pas dépasser.

### Elle a dit

**ISABELLE DANET,**  
Agricultrice à Guilliers  
dans le Morbihan

« J'ai suivi quatre formations. J'ai commencé par m'initier à l'informatique et surtout à Internet, puis avec l'installation de mon fils, j'ai dû organiser mon bureau. Puis avec celles sur l'utilisation du Smartphone et le stockage des données, j'ai retenu pas mal de choses qui m'ont fait avancer. Cela m'a donné confiance pour pratiquer à la maison. Chaque jour, j'ai besoin d'une application, d'aller sur Internet ou d'utiliser des logiciels. Il faut de la motivation pour avancer et je suis contente de ce que je fais. »

# Métiers

## Juridique

# LA PROMESSE DE VENTE IMMOBILIÈRE

Futur acquéreur ou futur vendeur de terres, de bâtiments, vous allez signer un avant-contrat que l'on nomme aussi « promesse ou compromis de vente ». De quoi s'agit-il et quelles conséquences juridiques cela engendre ?

### PROMESSE UNILATÉRALE OU SYNALLAGMATIQUE

Il faut tout d'abord distinguer la promesse unilatérale de vente ou d'achat, de la promesse synallagmatique de vente, aussi appelée compromis de vente.

La première va engager uniquement l'une des parties (vendeur ou acheteur), accordant ainsi au bénéficiaire une option pour conclure le contrat final.

La seconde entraîne un engagement réciproque, moyennant un prix: le compromis valant vente.

### POURQUOI UN AVANT-CONTRAT ?

Même si légalement elle n'est pas obligatoire, la promesse permet l'insertion de clauses dites suspensives. Ainsi, les engagements contractuels sont liés à la réalisation d'évènement tel qu'usuellement l'accord de financement. En matière agricole, il faut bien sûr évoquer l'autorisation d'exploiter au titre du contrôle des structures, le respect des obligations ICPE, mais aussi une autorisation d'urbanisme... Enfin, certains droits de préemption devront parfois être purgés (Safer...). Ainsi ces conditions doivent être levées dans un certain délai. À défaut, le contrat est définitif ou une pénalité financière prévue peut être requise.

### Magali Broustal

magali.broustal@bretagne.chambagri.fr



### VOS JURISTES

- Côtes-d'Armor :  
Véronique Hamon, 02 96 79 21 57 ;
- Ille-et-Vilaine :  
Gwenola Lesné, 02 23 48 28 02 ;
- Morbihan :  
Magali Broustal, 02 97 23 05 55.

## Formation « Trouver un repreneur »

# UN BON MOYEN POUR DÉMARRER LA TRANSMISSION

Le 7 octobre s'est tenu à Bignan (Morbihan) la formation « Trouver un repreneur ». **Joseph Le Gal** participait pour la première fois à une formation Vivea : « Avec l'organisation et la convivialité, je me suis senti tout de suite à l'aise. Je me suis aperçu que je n'étais pas le seul à avoir eu plusieurs contacts de repreneurs qui n'ont pas donné suite. D'après ce qu'on a vu, ce n'est pas forcément parce qu'ils ne sont pas intéressés que les candidats ne rappellent pas. J'ai décidé de contacter le dernier. Si cela n'aboutit pas, je vais communiquer plus large en utilisant les réseaux présentés ce jour-là. Je n'ai que 50 ha et des bâtiments bovins et j'ai été surpris d'apprendre lors de la formation que ma ferme correspondait à

la demande de certains candidats à l'installation ».

**Viviane Nicolas**, déjà habituée à la réflexion en groupe, a observé que selon la situation de chacun, une même question trouve des réponses différentes. « On a eu un apport sur les avantages et inconvénients de la vente ou de la location du foncier. Ensuite les échanges entre nous ont permis d'enrichir la théorie avec des exemples concrets ».

Pour **Myriam Jégo**, cette formation est « très généraliste ». « Elle m'a permis de repérer les sujets qui me concernent le plus et que je dois approfondir ».

### Laurence Cheze

Laurence.cheze@bretagne.chambagri.fr



### EN SAVOIR PLUS

- Formations « transmission en Bretagne » : informations et dates
- Anne Dugué : 06 30 69 56 14
  - Emmanuelle Tremel : 07 88 34 56 19

[www.formation-agriculteurs.com/exploitants/transmission/](http://www.formation-agriculteurs.com/exploitants/transmission/)



## Parlons-en

## LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR PRÉVENIR LES TENSIONS

Anthony, associé avec son oncle, aimerait que l'organisation des congés soit revue. Lors de l'assemblée générale, il aborde le sujet : « Dans notre règlement intérieur, on avait défini une durée de deux semaines de congés par an, est-ce qu'on pourrait s'accorder une semaine en plus ? »

## POSER UN CADRE

Le règlement intérieur est le contrat de fonctionnement engageant chacun avec ses associés. Il résulte de l'expression des attentes de tous les membres. Sa construction est un moment privilégié pour valider collectivement une organisation. Ce ne devrait donc pas être un document administratif, rempli à la va-vite au moment de la création de la société. Poser des règles claires et précises sur le partage du travail et de l'argent, sur la prise de

décision, la gestion des absences, la communication... est indispensable pour limiter les malentendus, les incertitudes. Le cadre sécurise car chacun sait ce qui est permis, ce qui est attendu.

## IL N'EST PAS FIGÉ

Il est révisable, à l'opposé des statuts. Pour répondre aux besoins des associés, il faudrait renégocier les règles au fil de la vie de la société. Anthony se sert du règlement intérieur pour proposer à son oncle un changement dans l'organisation.

## Annette Hurault

annette.hurault@bretagne.chambagri.fr  
Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.

Règlement intérieur  
de la société



## SE FORMER

En intra-Gaec (au moins 4 associés) :  
construire ou faire évoluer  
le fonctionnement de la société.  
Contact :  
Marie Sylvestre, 02 23 48 28 48

## Le Suivi nouvel exploitant, un audit à 360°

AURORE DONIO, JEUNE AGRICULTRICE  
EN ILLE-ET-VILAINE

Aurore s'est installée en 2021 à Le Tronchet. « J'ai créé un élevage caprin en agriculture biologique, développé un atelier de transformation avec commercialisation en direct à la ferme et sur les marchés. J'ai aussi repris les 4 gîtes existants et mis en place 3 tipis. Les charges sont importantes au démarrage, je ne me dégage pas encore de salaire mais ma grande fierté est d'avoir réussi à embaucher. Mon objectif, c'est d'accroître le niveau de production du cheptel pour réduire le nombre de chèvres. Je souhaiterais valoriser le lait au travers d'autres produits comme des cosmétiques et la viande de chevreaux, en saucisson par exemple. L'après-midi passée avec ma conseillère installation en Suivi

nouvel exploitant m'a permis de me poser pour échanger sur mes chiffres et sur mes premiers résultats comptables.

## FAIRE LE POINT

Nous avons fait le point sur le respect de mes engagements en tant que jeune agricultrice et complété le suivi à mi-parcours. Ce rendez-vous m'a permis de faire un point d'étape, notamment sur la gestion administrative. Ça a été l'occasion de visiter les installations, d'échanger sur mes besoins en formation et sur mon ressenti : temps de travail, rémunération, conciliation vie privée et professionnelle. »

## Aurore Janin

aurore.janin@bretagne.chambagri.fr

LE SUIVI NOUVEL  
EXPLOITANT

Un point sur la mise en œuvre de  
votre installation, vos besoins, les  
évolutions de votre activité...

[tinyurl.com/Pack-insta](https://tinyurl.com/Pack-insta)



Philippe et Dominique Gautier, éleveurs de porcs à Trévérec (Côtes-d'Armor)

### Groupes d'éleveurs

# « CE QUI NOUS MOTIVE, CE SONT LES ÉCHANGES ENTRE PAIRS »

Dominique et Philippe Gautier ont récemment accueilli dans leur élevage les membres du groupe d'échanges animé par les Chambres d'agriculture de Bretagne pour une journée de formation.

Seul on va vite, ensemble on va plus loin. Ce n'est pas Dominique et Philippe Gautier qui diront le contraire. Associés à la ferme de Kermerrien à Trévérec (Côtes-d'Armor) sur un élevage naisseur-engraisseur de 600 truies, ce couple possède également 230 ha de SAU, qui alimentent une Fabrique d'aliments à la ferme (Faf). La gestion de cet élevage requiert de nombreuses compétences. C'est l'une des raisons qui les a motivés à rejoindre le groupe d'échanges animés par les Chambres d'agriculture de Bretagne auquel ils sont fidèles depuis plus de 10 ans.

Le père de Dominique faisait déjà partie d'un groupe: « Il ne loupait pas une seule réunion et remplissait toujours son carnet de notes ». Elle s'est donc naturellement inscrite dans le groupe d'échange entre éleveurs de porcs des Côtes-d'Armor.

« Nous n'allons pas systématiquement aux réunions avec des questions. Ce qui nous motive, ce sont les échanges entre pairs. En sortant de son élevage, on peut connaître ce qui se fait ailleurs, repérer des innovations, tester ou débattre. Au-delà des interventions des experts des Chambres sur des thématiques spécifiques ou des résultats d'études qui apportent des références, nous apprécions les discussions issues des présentations, des témoignages et aussi les visites d'élevages... »

#### DES TRUCS ET ASTUCES

« Il arrive que des remarques ou idées émergent d'une discussion improvisée, c'est là aussi qu'on partage des trucs et astuces », précise Dominique Gautier. « Les informations nous parviennent plus efficacement, ce qui nous permet d'adapter

nos projets avec des techniques et installations innovantes. Par exemple, après une intervention sur les économies d'énergie, nous nous sommes équipés de ventilateurs économes et de luminaires LED. Une autre sur les risques d'expositions aux poussières et aux gaz nous a permis d'identifier les tâches les plus à risques et nous a motivés, nous et nos salariés, à porter des masques plus régulièrement. Ou bien encore, une visite d'un élevage équipé d'une méthanisation passive nous a convaincus d'intégrer ce système dans nos projets. »

Autant d'exemples qui illustrent la richesse des programmes lors des journées d'échange du groupe!

**Propos recueillis par Camille Gérard**  
camille.gerard@bretagne.chambagri.fr





## Parole d'experte

**Camille Gérard**

Chargée d'études en production porcine, conduite et sanitaire

« J'ai bien cerné les motivations des éleveurs qui viennent au groupe. Je sais qu'ils ont besoin de réagir aux présentations, de s'interpeller et aussi de visiter les élevages des uns et des autres, pour voir comment chacun évolue et travaille. Ils apprécient les retours d'expérience entre pairs sur des installations ou équipements. Ils sont demandeurs d'innovations, et en recherche perpétuelle de progrès. Comme les compétences nécessaires pour faire leur métier sont nombreuses et éclectiques, je varie les thèmes et les interventions pour que chacun y trouve son compte. Les programmes sont co-construits, en fonction de leurs besoins, et à raison de 4 journées par an. J'essaie au maximum d'intégrer du concret, voire des visites d'élevages lors de nos rencontres. Nous essayons d'aller régulièrement visiter les élevages des adhérents du groupe. Cela permet d'avoir un suivi continu de l'évolution de chacun et de maintenir le lien avec la vie du groupe.

La participation au groupe s'inscrit dans le cadre d'une prestation plus globale: le pack élevage porc. En plus des journées en présentiel, celui-ci permet aux éleveurs de bénéficier d'autres services comme l'accès à des outils d'aide à la décision, à des conditions avantageuses lors de la participation aux journées techniques ou encore de connaître en primeur les résultats d'études réalisées par les experts de l'équipe porc. »



## REJOINDRE UN GROUPE

• **Contactez-nous si vous souhaitez rejoindre l'un des nombreux groupes d'échange entre agriculteurs et agricultrices, animés par les Chambres d'agriculture de Bretagne.**

• **Toutes les infos et la liste des groupes en suivant ce lien Internet:**

<https://tinyurl.com/groupe-agri>



## VOS CONTACTS EN PRODUCTION PORCINE

- **Groupes Lamballe et Saint-Denoual: Estelle Renault, 06 30 02 34 04 ;**
- **Groupe Loudéac: Jean-Yves Lelièvre, 06 30 69 99 92 ;**
- **Groupe Côtes-d'Armor: Camille Gérard, 06 71 79 29 15 ;**
- **Finistère: Anne-Sophie Langlois, 06 77 89 88 45 ;**
- **Producteurs bio et alternatifs: Nicolas Kolytcheff, 07 88 39 32 15.**



## VOS FORMATIONS

### La sélection du mois

#### 22 – Les « essentiels techniques » de la production caprine

« Je souhaite repérer les points techniques essentiels de la production caprine »

Plérin, février 2024

Juliette Bothorel, 02 96 87 48 74

[camille.duchesne@bretagne.chambagri.fr](mailto:camille.duchesne@bretagne.chambagri.fr)

#### 29 – Maîtriser les accidents de fromagerie en lactique

« Je souhaite mieux gérer les principaux accidents de fabrication pour pouvoir proposer un produit laitier de qualité régulière à mes clients et limiter la perte économique »

Châteaulin, 29 février 2024

Sophie De Verdelhan, 06 47 13 07 41

[tiphaine.leroy-bazin@bretagne.chambagri.fr](mailto:tiphaine.leroy-bazin@bretagne.chambagri.fr)

#### 35 – En bio, maîtriser le stockage et la conservation des grains à la ferme

Comment conduire une installation de stockage des grains à la ferme en bio ?

Rennes, 19 janvier 2024

Soazig Perche, 02 96 28 99 40

[rose-marie.bazile@bretagne.chambagri.fr](mailto:rose-marie.bazile@bretagne.chambagri.fr)

#### 56 – Utiliser sa tronçonneuse en toute sécurité

« Ayant l'occasion d'effectuer des travaux avec une tronçonneuse (abattage, ébranchage, débitage), je souhaite maîtriser les règles d'une utilisation en toute sécurité »

Hennebont, 23 janvier 2024

Astrid Van der Hecht, 02 97 36 13 33

[rosina.lemoigno@bretagne.chambagri.fr](mailto:rosina.lemoigno@bretagne.chambagri.fr)

Retrouvez en quelques clics

**TOUTES LES FORMATIONS**

pour vous et vos salariés

sur notre site web :

[www.formation-agriculteurs.com](http://www.formation-agriculteurs.com)



La démarche RSE englobe l'ensemble de parties prenantes liées aux activités de l'entreprise, avec en premier lieu les salariés.

Adaptation durable des entreprises

# AVEC LA RSE, LES SALARIÉS ET AGRICULTEURS ONT UNE CARTE À JOUER !

Fin septembre, les représentants du personnel des filières agricoles et agroalimentaires bretonnes se sont retrouvés à Morlaix pour échanger et se former sur la RSE. La visite de Grain de Sais est venue illustrer la question.

La Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) formalise une démarche de prise en compte par les entreprises des enjeux du développement durable dans leurs activités. Elle les conduit à évaluer leurs différents impacts, en interne, en amont et en aval. Parfois jugée contraignante, la RSE permet aux entreprises de mieux répondre aux attentes sociétales, de gagner en résilience et d'améliorer leur « marque employeur ».

## METTRE LES SALARIÉS AU CENTRE

« La RSE n'a de valeur que s'il y a concertation ». Pour Olivier Chabrol, expert RSE chez Syndex\*, l'objectif est de « trouver des compromis en vue de l'acceptabilité des activités ». Ainsi, sa mise en œuvre donne des

occasions à la direction de dialoguer et de prendre en compte les attentes des parties prenantes concernées par ses activités : salariés, fournisseurs, ache-

teurs, institutions, citoyens...

## Prise en compte des enjeux de développement durable des entreprises

Pour Michel Le Bot (Even) : « Les entreprises ne sont pas toutes mûres sur le sujet, les équipes syndicales sont prises dans leur quotidien et les directions ont tendance à les court-circuiter ». Les salariés et les instances représentatives sont de précieux alliés pour la direction : directement concernés par les activités de l'entreprise, ils peuvent proposer des voies d'adaptation. Stéphanie Knez, secrétaire nationale CFDT Agri-Agro, leur propose cette question : « Mon entreprise est-elle en mesure de faire face aux aléas et de s'adapter ? ».

## DES RSE À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Comme l'expose Armelle Féroc de Syndex, de nombreuses grandes

structures ont initié des actions : des coopératives se sont engagées dans des démarches environnementales, comme la valorisation des coproduits, pour des raisons économiques.

« La partie sociale commence à se développer, mais les parties prenantes sont encore peu prises en compte ». Le zéro-papier est l'emblème de ce manque de concertation : les contraintes qu'il fait peser sur le travail des équipes peuvent être source de tensions internes comme l'ont rapporté plusieurs participants. Dans les petites structures où l'informel est très présent, la démarche semble moins convenir. Grain de Sail est un bon exemple. Il n'applique pas une démarche RSE stricto sensu, mais développe des engagements sur ses impacts environnementaux, sociétaux et économiques. Les fondateurs se sont d'abord concentrés sur la décarbonation du transport. Ils ont ensuite intégré le chocolat et le café, produits en agroécologie, pour leur forte valeur ajoutée. Stefan Gallard, directeur marketing, estime que l'adhésion au projet est forte puisque seules des personnes convaincues intègrent la société.

## ENVISAGER DES ACTIONS INTERENTREPRISES

Malgré tout, les TPE-PME peuvent estimer marginales leurs actions. Thierry Plantard (Cogedis) émet l'idée qu'il faudrait « envisager des actions interentreprises. La RSE doit se raisonner à l'échelle du territoire » et de la filière.

## SUJET ÉMERGENT EN AGRICULTURE

Pour les agriculteurs, c'est un sujet encore émergent, certains demandent néanmoins à être intégrés à la démarche RSE des structures qu'ils approvisionnent.

### William Guillo

william.guillo@bretagne.chambagri.fr

\*Syndex est une association qui accompagne les élus syndicaux



Les élus des salariés des secteurs agricoles et agroalimentaires bretons étaient invités à visiter, en septembre, les locaux de l'entreprise Grain de Sail à Morlaix.



## RSE : une collaboration entre l'Unell et Lactalis

En 2018, pour l'intégrer à son projet de RSE sur l'amont de sa filière, Lactalis sollicite l'Unell, Union nationale des éleveurs livreurs Lactalis, qui représente 5100 éleveurs. « La démarche de départ était trop complexe par rapport à la réalité de terrain », relate Delphine Macé, responsable du dossier pour l'Unell. L'association collabore donc pour aboutir à la charte « Culture Lait », signée en 2022.

Cette démarche demande de satisfaire aux exigences de la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage, de l'outil Boviwell de mesure du bien-être animal et du Cap'2ER niveau 1, ainsi que de renseigner un questionnaire de recensement

des pratiques d'élevage. Bien souvent, cela formalise des pratiques déjà en place. « Récupérer les données [issues de cette démarche] auprès de Lactalis nous intéresse pour mieux connaître nos adhérents ».

La revalorisation du prix du lait n'est pas encore à l'ordre du jour. En revanche, « en contrepartie de cet effort, nos adhérents sont en attente d'une communication de Lactalis vers la société ».

L'Unell, « toujours ouvert pour accompagner Lactalis dans ses projets », y voit l'opportunité de bonifier l'image de la laiterie et des producteurs en apportant des gages de bonnes pratiques aux demandes émanant de la société.



## POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez les vidéos et les synthèses des Journées des salariés agri-agro et des Rencontres économiques et sociales des filières agricoles et agroalimentaires bretonnes :

[tinyurl.com/agri-agro](https://tinyurl.com/agri-agro)



# Des Rendez-vous techniques en Bretagne

Les Chambres d'agriculture de Bretagne organisent chaque année des Rendez-vous techniques bio pour faciliter le partage d'expérience entre producteurs. Nous vous invitons à découvrir les six exploitations qui ont ouvert leurs portes en octobre.

Un grand merci aux exploitants pour leur bon accueil et leur professionnalisme.



Pilote du dossier : Christèle Burel



## Au Gaec de Kernan

# L'aventure gagnante du croisement de races laitières

Au Gaec de Kernan, l'herbe a une place importante. Aussi pour limiter les risques concernant la perte d'état des animaux, la fertilité et les taux, ils décident de se lancer dans le croisement trois voies.

Le Gaec de Kernan livre 870000 l de lait bio par an. Les 135 vaches laitières valorisent 152 ha d'herbe et 12 ha de maïs de sécurité en secteur séchant. Les associés cherchent à optimiser l'herbe et ne donnent que du minéral aux vaches. En 2015, le système mis en place à base d'herbe amène une perte d'état des vaches Holstein et une baisse de la fertilité. Les associés se lancent alors dans le croisement de race, après avoir suivi des formations. Ils choisissent la Rouge norvégienne pour la fertilité et la production, la Montbéliarde pour la fertilité et la valeur bouchère et enfin la Jersiaise pour les taux et l'adaptation au système herbe.

### LES RÉSULTATS DU CROISEMENT

Aujourd'hui, 85 % des vaches sont en 3 voies. Pour gagner du temps, les génisses sont inséminées en semences sexées et les vaches en Blanc Bleu Belge. Très vite, les résultats arrivent. Les vaches gardent un bon état pour un départ à la réforme et améliorent le taux de fertilité de 60 % en première IA. Le TP progresse aussi de 30 g/l à 31,5 g/l alors que le TB se maintient à 43 g/l. Les croisements avec la Rouge Norvégienne, la Montbéliarde ou la Jersiaise sont robustes. Le croisement « Jersiaises », apportant des petits gabarits et une production plus faible (5400 l vendus par an), ne sera sans doute pas reconduit à l'avenir.

### DES ÉCHANGES PARCELLAIRES

Afin d'augmenter les surfaces pâturables, avec l'aide de Ploërmel

Le Gaec de Kernan est un élevage laitier situé à La Croix-Helléan (Morbihan).



Communauté et des Chambres d'agriculture, les associés se lancent dans des échanges parcellaires, grâce à une convention cosignée par les usagers et en accord avec les propriétaires. Frédéric estime que les 20 ha supplémentaires pâturables ont permis de gagner en temps de travail, en mécanique et en gasoil. « Auparavant, nous fauchions les parcelles en herbe à 5 km et nous amenions l'herbe aux vaches. Nous sommes passés de 25 à 40 ares accessibles. Nous avons pu aménager des chemins et des points d'eau ». Les choix techniques, allant vers plus d'autonomie alimentaire, ont permis une réduction des coûts alimentaires sans correcteur azoté (63 €/1000 l de lait). La productivité faible, un peu moins de 220000 l de lait par associé, est compensée par une bonne efficacité économique avec 54 % d'EBE sur

produit. Ce qui permet de rester serein en phase de remboursement de prêts des JA.

### Christèle Burel

Christele.burel@bretagne.chambagri.fr



**POUR ALLER PLUS LOIN**

Le croisement de races laitières en Bretagne :



## Au Gaec de la Flume Filière longue et circuit court en système caprin

Depuis la conversion en agriculture bio du Gaec de la Flume, 20 % du lait est transformé à la ferme et le reste continue d'être livré à la laiterie Olga.

Le Gaec de la Flume est un élevage de chèvre situé à Pacé (Ille-et-Vilaine).



Jean-Paul Bécot s'installe en 1986 à Pacé avec 32 chevrettes. Le troupeau grandit et sa sœur Véronique Loizeau le rejoint en 1994 : le Gaec de la Flume est né. En 1999, ils récupèrent les 25 ha de l'exploitation familiale. Le troupeau compte alors 320 chèvres. Dès l'installation, l'objectif de Jean-Paul est de produire bio. Il livre à la laiterie Olga (ex Triballat-Noyal) qui n'a pas encore de filière AB en lait de chèvre. La conversion en AB débute en 2018, conjointement à la création de l'atelier de transformation. C'est l'occasion pour Jean-Paul et Corinne, son épouse, de réaliser leur projet de travailler ensemble : elle rejoint l'équipe sur cet atelier et les premiers yaourts sont produits en 2020.

### CULTIVER POUR L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Le troupeau compte 200 chèvres Alpines et Saanen ; un effectif stable depuis la conversion et cohérent avec la quantité d'aliments produite : 90 % de la ration provient de la ferme. La majorité de la surface, en prairie multi-espèces ou luzerne, est pâturée et fauchée. Les 5 ha restants sont cultivés en maïs qui sera déshydraté en plante entière et transformé en granulés. Le séchoir en grange assure

l'apport de foin de la ferme toute l'année. Grâce au séchage, 50 % du foin qui sera donné est déjà en stock à la fin du mois d'avril. En période de pâturage, les chèvres reçoivent un repas de foin par jour avec du maïs et du tournesol. Un correcteur est donné à la traite. Tournesol et correcteur sont les seuls apports extérieurs et, hors pâturage, le tournesol sort de la ration.

### TRANSFORMATION À LA FERME ET CIRCUIT COURT

En 2019, le Gaec adhère au réseau « Invitation à la ferme » et réalise une étude de marché pour assurer la viabilité du projet. Depuis, 30 000 l de lait sont transformés par an, soit 20 % de la production. Un lot de chèvres est conduit en lactation longue pour fournir l'atelier de transformation toute l'année. La majorité des produits est vendue en grandes et moyennes surfaces et en magasins spécialisés AB (35 % chacun), 15 % vont au magasin de producteur de Pacé « Le Carbasson », auquel le Gaec est associé. Le reste fournit les restaurations collectives à proximité.

### Coralline Housse

Coralline.housse@bretagne.chambagri.fr

Les yaourts produits par le Gaec de la Flume.



**POUR ALLER PLUS LOIN**

Les Chambres d'agriculture vous accompagnent dans la transformation de vos produits laitiers :





## Chez Kristen Le Boedec

# Œufs, porc et des cultures sans labour

Les cultures de céréales et de légumes sont conduites en techniques culturales simplifiées. La fumure provient d'ateliers animaux permettant la production d'œufs et de viande de porc, commercialisée en circuit long.

Kristen Le Boedec s'est installé en 1998 comme producteur de poules pondeuses en proximité de l'exploitation de ses beaux-parents. Il reprend en 2014 l'exploitation familiale avec terres et bâtiments, mais sans l'élevage laitier. C'est le début de la réduction du labour. Sur 100 ha, les cultures menées s'orientent alors vers les céréales et les légumes industries. En 2016, plusieurs facteurs amènent Kristen à la conversion à la bio.

### LA BOUCLE EST BOUCLÉE

Pour la fertilité de ses parcelles, Kristen crée un atelier d'engraissement de 280 porcelets/an en 6 lots. Ils viennent d'un élevage proche pour maîtriser le sanitaire. La commercialisation se fait dans le cadre du groupement de producteurs « Bretagne Viande Bio ». L'atelier porcin est quasiment autonome. Au final, la boucle est bouclée : les effluents d'élevage pourvoient à la fertilité des terres pour produire des végétaux à destination de l'alimentation animale ou humaine.

### LE NON-LABOUR S'IMPOSAIT

La conversion à l'agriculture biologique n'a pas remis en cause le non-labour. Ce choix contribue à réduire les coûts : moins d'investissements, moins de carburant. Pas de suréquipement. Le tracteur principal est en location. L'ETA gère les gros travaux. Le labour n'est mis en place qu'en cas d'enherbement excessif. Le système de culture fonctionne bien. Selon les lots d'animaux, l'utilisation des effluents conditionne les mises en culture. L'alternance des cultures d'hiver et de printemps est respectée. Les rendements obtenus sont stables [tab.].

Kristen Le Boedec est installé à Maël-Carhaix dans les Côtes-d'Armor.



## Assolement et rendement

Culture	Surface en ha	Rendement par ha
Blé hiver	8	25 q
Blé printemps	4,5	25-30 q
Orge printemps	5	20 q
Orge printemps/pois protéagineux	10	30 q
Triticale pois	20	25-30 q
Maïs grain	6,5	80 q
Colza graine	8	10 q
Haricot	4,5	10 q
Pomme de terre	3,5	30-35 t
Sarrasin	10	12-18 q
Prairies permanentes	14	
Seigle hiver	7,5	15 q

Les pailles des mélanges céréaliers sont récoltées pour la litière des porcs. Les autres sont restituées. Kristen reste vigilant à la fertilité des sols. Le chaulage est prévu après céréales. Pour les cultures légumières, des compléments en potasse sont réalisés. Kristen reste attentif aux nouvelles cultures possibles : chanvre, légumineuses alimentaires, quinoa ou encore lin.

**Paul Landrain**

Paul.landrain@bretagne.chambagri.fr



### SE FORMER

formation-agriculteurs.com :  
oser les techniques culturales  
simplifiées en bio



## Simon Letourneux Un paysan meunier qui diversifie ses cultures

Simon Letourneux, paysan meunier installé en 2021, diversifie et maîtrise ses cultures, du champ à la farine. Pour faire évoluer ses pratiques, il participe à un collectif d'agriculteurs qui cultivent des céréales panifiables.



Simon Letourneux est devant son moulin de type Astriée. Il est installé à Clohars-Carnoët dans le Finistère.

Simon Letourneux a appris sur le tas le travail de paysan meunier bio. Après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur horticulteur, il s'est aussitôt intéressé à l'agriculture. Pour mener à bien son projet d'installation, il a effectué un stage de parrainage à Ergué-Gabéric, chez Jonas Le Gall, un paysan meunier expérimenté. Il s'est ensuite installé sur la ferme de son oncle qu'il a convertie en bio. Il partage aujourd'hui le site avec la Cidrerie de l'Apothicaire. Ces deux structures vendent en effet leurs productions en vente directe.

Simon exploite une surface de 95 ha répartie entre blé, seigle, sarrasin, tournesol, colza graine. Sa farine nommée « La Bleud » est issue de ses cultures de blé et sarrasin. Ses clients sont les crêpiers et les boulangers mais il vend aussi aux particuliers. Il transforme son blé et son sarrasin dans un moulin de type Astrié afin de garder les nutriments essentiels dans la farine. Il effectue des analyses technologiques — force boulangère notamment — pour mesurer la qualité de ses blés, avant d'effectuer les mélanges, pour répondre aux demandes des boulangers.



Au milieu de la parcelle de sarrasin fraîchement coupée.

### LA FORCE DU COLLECTIF

Simon ne cesse de se former aux nouvelles pratiques culturales. C'est pour cela qu'il a rejoint le collectif GIEE Céréales Bio Panifiables Relocalisées, porté par Rés' Agri29 et animé par les Chambres d'agriculture de Bretagne. Il a donc choisi de relever le défi de la qualité du blé meunier bio en Bretagne avec 18 producteurs du Finistère. Ce collectif se réunit autour de trois thématiques principales: les essais variétaux de blé tendre d'hiver AB mis en place chez les adhérents, le stockage et la mise aux normes du grain, et les systèmes de cultures. Ce groupe est ouvert à l'accueil de nouveaux entrants. Simon a décidé de mettre en place chez lui cette

année une plateforme d'essai variétal de blé d'hiver pour voir quels sont leurs comportements dans ses conditions pédo-climatiques.

### Colette Quatrevaux

Colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr



### PRODUIRE EN BIO

Être accompagné, rejoindre un groupe, se former, se convertir...

[mes-productions/produire-en-bio](https://mes-productions/produire-en-bio)



David Lécrivain et Jonas Cadieu sont les associés du Gaec les p'tites berouettes, implanté à Luitré en Ille-et-Vilaine.



## Gaec les p'tites berouettes Passer du lait au maraîchage Bio

David Lécrivain et Jonas Cadieu ont repris en 2022 à Luitré (Ille-et-Vilaine) un site laitier qu'ils ont transformé en ferme maraîchère. Ils ont bénéficié d'un portage foncier.

La ferme de 11 ha est accessible à pied ou à vélo du bourg et d'un lotissement. Les bâtiments d'élevage servent de stockage et d'espace d'accueil pour les clients. L'eau des toitures est stockée dans l'ancienne fosse à lisier, complétée par un puits de surface pour l'irrigation.

Les paniers sont diversifiés grâce à l'élevage de poules pondeuses et d'agneaux solognots. Les moutons entretiennent les espaces herbagers. Les surfaces autour des parcelles de maraîchage sont fauchées et le foin vendu à un centre équestre. Des cultures de maraîchage et un futur verger (kiwis, abricots, citrons) enrichissent la gamme.

Le mécanisme de production est optimisé avec 40 légumes et l'utilisation de matériel mécanisé, acheté neuf ou d'occasion, voire auto-construit. Il y a, à ce jour, 1 150 m<sup>2</sup> de tunnels. En troisième année, il est prévu de passer à 2 300 m<sup>2</sup> et à 2,5 ha de maraîchage de plein champ. Les achats de plants se font en commun avec un

## Légumes, poules pondeuses et agneaux solognots

producteur voisin pour diminuer les frais de transport.

### SANS MARCHÉ DE PLEIN VENT

La commercialisation des légumes se fait en circuits courts sans marché de plein vent, avec des ventes à la ferme et des commandes en ligne. La vente a lieu sur deux temps hebdomadaires 16h30-19h30 avec une communication active sur Facebook. Un site Internet permet de commander les produits en amont. Des événements sont organisés sur le site (porte ouverte, guinguette) pour faire du lien avec le voisinage et les clients. Le Gaec

approvisionne 4 écoles, 4 restaurants et 2 entreprises avec ses paniers.

L'organisation entre associés est structurée: David se charge des livraisons, du développement commercial et de la communication, tandis que Jonas gère la comptabilité. Les deux partagent le suivi des cultures, avec une planification quotidienne partagée à 10 h, recourant à l'aide amicale ou familiale pour les tâches plus exigeantes en temps.

### Soazig Perche

Soazig.perche@bretagne.chambagri.fr



### SE FORMER EN BIO

Toutes les formations pro en production bio :

[formation-agriculteurs.com/formations-bio/](http://formation-agriculteurs.com/formations-bio/)



Chez Joseph Duhamel

# Objectif : un système rentable et économe en travail

Joseph Duhamel, installé en 2020, met en place un système laitier herbager économe en stock et économe en travail, en groupant les vêlages, en pratiquant la monotraite. Il réalise aussi des croisements trois voies, optimisant les produits lait et viande.

Joseph Duhamel est installé à Rostrenen dans les Côtes-d'Armor.



L'exploitation de Joseph Duhamel est spécialisée et utilise 100 % de sa surface pour produire de l'herbe. Les 55 vaches laitières en croisement trois voies — Prim'Holstein, Jersiaise pour les 2 premières voies — valorisent 63 ha, dont 52 accessibles pour le pâturage des vaches et génisses laitières. Joseph tire profit du climat favorable à l'herbe du Centre-Bretagne. Après un démarrage timide, la pousse est soutenue au printemps, avec un faible creux d'été. Ainsi, avec 80 ares d'herbe disponibles par vache, le pâturage assure à faible coût plus des trois quarts de la ration annuelle. En plus du pâturage, l'alimentation hivernale est assurée au champ en distribuant des balles de foin et d'enrubanné au champ en « bale grazing ». À partir de mai, la fauche de l'herbe est faite dans l'objectif de trouver un compromis entre qualité de séchage et herbe de qualité.

Les vêlages sont regroupés sur le printemps afin d'avoir une conduite en lots et de concentrer les astreintes liées aux veaux sur une partie de l'année seulement. Une fois sevrées, les génisses

## Système herbager, monotraite et croisement 3 voies

sont élevées en système tout herbe avec pâturage intégral sans bâtiment. Ces pratiques, combinées à la monotraite, permettent d'avoir une période plus creuse de deux mois sans traite en hiver ni vidange de bâtiment.

### 200000 L POUR 100000 € D'EBE

Cette conduite économe des vaches et génisses laitières permet un coût alimentaire maîtrisé de 46 €/1000 l. Du côté des produits, la monotraite a augmenté la matière utile. Les vaches croisées trois voies Prim Holstein × Jersiaise (ou Montbéliarde) × Normande (ou Frisonne), bien adaptées à une conduite à l'herbe, ont d'ores et déjà permis d'améliorer le prix

payé des réformes depuis l'installation. La productivité faible, de 190 000 l de lait par associé, est donc compensée par la recherche d'une forte efficacité économique avec 60 % d'EBE sur produit (525 € d'EBE/1000 l) dans le contexte d'endettement propre à l'installation. Cette conduite économe permet aujourd'hui à Joseph d'employer une salariée en groupement d'employeurs. Il prévoit à l'avenir de mettre en place des vaches nourrices pour continuer dans cette recherche d'optimisation de son temps d'astreinte.

### Arnaud Cousi

[Arnaud.cousi@bretagne.chambagri.fr](mailto:Arnaud.cousi@bretagne.chambagri.fr)

### À VOIR

Découvrir l'exploitation de Joseph Duhamel en vidéo :



# DES INNOVATIONS MARAÎCHÈRES AU RENDEZ-VOUS

En septembre dernier s'est déroulé le salon Tech&Bio. Deux groupes techniques de producteurs de légumes du Finistère ont fait le déplacement à Bourg-lès-Valence dans la Drôme pour découvrir les références spécifiques au maraîchage.

Le salon professionnel Tech&Bio est une initiative du réseau des Chambres d'agriculture. Il s'est imposé comme un temps fort pour les producteurs bio. Avec 375 exposants et 70 conférences, il a séduit cette année 20000 visiteurs. Les producteurs du Nord-Finistère ont aussi présenté le projet Co-leg (lire le mag #16, p. 18). Il est impossible ici de reprendre toute la richesse de cet événement, cependant voici quelques éléments qui ont retenu l'intérêt des légumiers bretons.

## DIVERS MATÉRIELS

La planteuse « Plant tape » de Garford constitue une innovation importante sur les chantiers d'implantation: automatisation de la plantation, utilisation de mini-mottes coniques y compris sur salades et oignons, vitesse de plantation supérieure à 10 km/h. De nombreuses bineuses étaient mises en démonstration (Novaxi-Garford, Kult pour du désherbage sur le rang...) dont plusieurs robots (Carre, Farmdroid, Naïo technologies, Robotti et Anatis). La précision des binages s'améliore par l'usage combiné de caméras et d'interfaces de guidage (Vensys). On a même vu des bineuses pour des interrangs de jeunes pousses (5-15 cm) guidées par caméra (Garford). D'autres matériels ont suscité l'intérêt: les semoirs de jeunes pousses jusqu'à 27 rangs avec rouleaux chauffants (Huet) et les récolteuses de mâche et jeunes pousses tractées ou automoteur (Autran, Simon). Le confort de travail n'est pas oublié avec la démonstration d'outils d'assistance au désherbage manuel, à la plantation (enjambeur Romanesco,



Plateforme de couverts végétaux  
au salon Tech&Bio 2023 dans la Drôme.

## Un temps fort pour les producteurs bio

Terrateck...) ou à la récolte grâce à des plateaux automoteurs (Elatec). Notons aussi des méthodes alternatives aux traitements avec la technologie UV qui stimule les défenses de la plante contre les oïdiums.

## LA FERTILITÉ DES SOLS

La conservation de la fertilité des sols était un thème prégnant avec notamment une démonstration de couverts végétaux « en damier », des profils culturaux commentés par l'agronome Frédéric Thomas, et une présentation

des caractéristiques de différentes sources de matières organiques... Les énergies renouvelables n'étaient pas oubliées: agrivoltaïsme, méthanisation, éoliennes...

## Marine Salaün

marine.salaun@bretagne.chambagri.fr

## À LIRE

• Accès à l'ensemble des supports de conférences sur le site :

[tech-n-bio.com](https://tech-n-bio.com)

• Conférence « bien vivre sa vie de maraîcher : la pénibilité du travail en maraîchage »







L'entretien avec un conseiller indépendant est le bon moment pour repenser et améliorer sa stratégie.

Bien plus qu'un rendez-vous réglementaire !

# LE CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTOSANITAIRE

Trois ans après la loi Égalim, la séparation du Conseil et de la Vente s'illustre pleinement par un Conseil Stratégique Phytosanitaire, obligatoire dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour renouveler son Certiphyto « décideur-applicateur ».

Réalisé sur l'exploitation lors d'un entretien de 2,5 heures et basé sur un diagnostic de la stratégie de protection des cultures en place, le Conseil Stratégique est construit avec vous afin d'identifier des actions pour réduire les phytosanitaires dans les 2-3 prochaines années. C'est un véritable échange où la maîtrise des bioagresseurs est travaillée en considérant les préoccupations sur l'exploitation: charge de travail, santé, alimentation du troupeau, projet(s), etc.

### DIAGNOSTIQUER PUIS COMBINER LES LEVIERS

En analysant les CSP réalisés, ce sont les céréales puis le maïs qui totalisent le plus de problématiques de bioagresseurs. Sur céréales, ce sont les maladies fongiques (septoriose, rouilles, fusarioses) et les adventices (ray-grass résistants notamment) qui préoccupent et expliquent les principaux traitements. Sur maïs, ce sont les adventices en début de cycle et

Les céréales  
et le maïs  
requièrent  
une attention  
particulière.

certaines insectes: taupins et diverses mouches. En colza, ce sont les ravageurs (altises, pucerons, limaces) et dans une moindre mesure les maladies fongiques (sclérotinia, hernie) qui ressortent principalement.

La carte est un outil indispensable de l'entretien pour comprendre l'exploitation et identifier les enjeux.





Pour chacune de ces problématiques, on ne mobilise pas les mêmes leviers et on les combine différemment. L'entretien avec un conseiller indépendant est le bon moment pour repenser et améliorer sa stratégie. Dans les plans d'action, les leviers les plus fréquemment identifiés permettent de mieux gérer le stock semencier des adventices et des vivaces en particulier: par le travail du sol, les faux semis, l'allongement de la rotation, l'introduction de couverts, l'adaptation des outils aux modes de propagation, ou parfois par le désherbage mécanique. Viennent ensuite les leviers qui concernent l'optimisation des phytosanitaires: en jouant sur la date de semis, le positionnement du traitement, l'utilisation des grilles et des seuils de risque, ou le choix des molécules. La lutte génétique contre les maladies fongiques sur céréales par le choix de variétés tolérantes aux maladies et de mélanges de variétés est également largement mise en avant.

## UN DISPOSITIF ÉPROUVÉ

Depuis 2022, plus de 800 CSP ont été réalisés par les conseillers des Chambres d'agriculture de Bretagne. Pour atteindre ces objectifs, des conseillers agronomes sont mobilisés dans toute la région. Ce maillage territorial permet un conseil de proximité prenant en compte les spécificités de l'exploitation: bioagresseurs, météo, types de sol... Ils sont aussi chargés de la mise en œuvre des programmes d'action Bassin Versant, d'animer des groupes d'agriculteurs — Agrocultures, 30000 ou Dephy —, de proposer des formations, d'accompagner le désherbage mécanique et de produire des références. Toutes ces actions donnent aux conseillers des Chambres une connaissance fine des systèmes de cultures, des pratiques sur les territoires et des possibilités d'accompagnement au regard du changement de pratiques. Maintenant, à vous de faire vivre ces plans d'action, en individuel ou en groupe.

**Lise Ponchant**

[lise.ponchant@bretagne.chambagri.fr](mailto:lise.ponchant@bretagne.chambagri.fr)



**Déstocker le ray-grass à l'échelle de la rotation – faux semis, labour occasionnel... – et éviter la concurrence !**



## CONCRÈTEMENT

- 1) Vérifier votre date de renouvellement du Certiphyto sur la base de la « carte Certiphyto » ou du courrier précisant votre numéro d'agrément et la date d'échéance. C'est aussi l'occasion de vérifier s'il est temps de vous inscrire à une formation auprès de votre conseiller Chambres d'agriculture, dans les 6 mois avant la fin de la date de fin de validité.
- 2) Si ce n'est pas déjà fait, prenez un rendez-vous rapidement pour réaliser le CSP, d'autant plus vite si vous devez

renouveler votre Certiphyto en 2024 ou 2025.

Lors de l'entretien, il vous faut disposer de deux registres phytosanitaires complets (les deux dernières années) reprenant à l'échelle de l'îlot PAC et de la parcelle: culture, variété, date de traitement, nom commercial complet, dose utilisée à l'hectare (en retirant les distances riverains), surface traitée et date de récolte (afin de vérifier le délai avant récolte). Il faudra également fournir l'agrément Certiphyto (numéro et date de validité) et la date du dernier contrôle pulvérisateur.



## POUR EN SAVOIR PLUS

• Contact : 02 22 93 63 56, [anne-valerie.looten@bretagne.chambagri.fr](mailto:anne-valerie.looten@bretagne.chambagri.fr)

• L'accompagnement « Conseil Stratégique Phytosanitaire »

<https://tinyurl.com/bzh-csp>

• À voir « Le saviez-vous »



• Formation « renouvellement Certiphyto »

<https://www.formation-agriculteurs.com/renouvellement-certiphyto/>



Le lablab s'enroule autour du maïs à la mi-août.

Des tests en groupe d'éleveurs de bovins dans le Finistère

# WANTED ! PROTÉINES PRODUITES SUR L'EXPLOITATION

Le groupe d'éleveurs Gapeb 29 cherche à réduire sa dépendance aux protéines importées, en jouant sur les cultures : lablab associé au maïs, intercultures et diverses associations...

Associer du lablab au maïs permet-il d'améliorer la teneur en protéine de l'ensilage ? C'est l'une des questions posées par une dizaine d'éleveurs laitiers finistériens du groupe GIEE Gapeb 29\*. Leurs systèmes d'exploitation sont assez divers, une différence à laquelle ils sont attachés : en bio ou en conventionnel, labour ou semis direct, et plus ou moins d'herbe et de maïs dans leurs systèmes fourragers.

### DU LABLAB DANS LE MAÏS

De 2019 à 2021, certains les exploitants du groupe ont donc associé au maïs une légumineuse, le lablab, pour faire des comparaisons avec du maïs semé seul. *Lablab purpureus* est un haricot grimpant consommé traditionnellement en Afrique. En France, les températures ne lui permettent pas de produire des fleurs, encore moins des gousses. L'objectif attendu de cette

association est que les tiges et feuilles du lablab enrichissent l'ensilage de maïs en protéine, afin de réduire les achats de correcteur azoté. Après 3 ans de test, les résultats sont mitigés [tab.]. L'association maïs et lablab se montre économiquement intéressante lorsqu'elle permet d'augmenter la teneur en matière azotée totale de l'ensilage d'au moins 1 point, ce qui n'est pas toujours garanti.



Les éleveurs du groupe, pour auto-produire davantage de protéines, cherchent aussi à mieux valoriser leurs intercultures.

Une plateforme de cultures dérobées a été semée en 2022 pour tester plusieurs associations. Celle-ci a montré l'intérêt d'un semis très précoce derrière l'orge d'hiver, même en condition de sécheresse. Une association de colza, d'avoine et de trèfles, semée le 14 juillet 2022 a produit 4,6 t de matière sèche en 3 mois. Après une culture d'orge d'hiver, plus de 750 kg/ha de matière azotée totale ont été produits en deux coupes (14 octobre 2022 et 24 mars 2023) par cette association et par trois autres mélanges de RGI-trèfles. Notons que le temps sec et le semis direct ont beaucoup limité les repousses d'orge.

## Tester les associations pour valoriser les intercultures

Chaque membre a également testé diverses associations dont les résultats font l'objet d'un partage en groupe, et souvent de discussions à bâtons rompus, ce qui alimente les réflexions, et sans doute les évolutions de système. Motivés et ayant le goût pour innover sur leur exploitation, les membres du groupe ont toujours de nouvelles idées.

Les exposer à d'autres éleveurs et en débattre permet d'avancer, en se confortant ou en adaptant la technique envisagée.

### Anne-Thérèse Bilot

anne-therese.bilot@bretagne.chambagri.fr

\* Le Groupement d'intérêt économique et environnemental Gapeb 29 – Gain d'Autonomie en Protéine en Élevage Bovin – est porté par l'association d'agriculteurs Résagri 29 et bénéficie d'un financement du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.



Début juillet 2021, visite d'une parcelle de RGA-TB semée à la volée dans le méteil, à l'automne 2020.

### Moyenne des résultats 2019-2021 du « maïs seul » et du « maïs-lablab »

	Nombre de tests	Maïs seul	Maïs-lablab
Rendement (t MS/ha)	9	16,1	15,6
MAT (%)	11	6,8	7,4
MAT (kg/ha)	9	1061	1184

### Le test « lablab-maïs »

Les tests ont été menés en grandes bandes intraparcellaires. Dans la plupart des tests de l'association lablab-maïs, les deux plantes ont été semées en même temps, à 80000 grains/ha chacun. Pour les implantations en deux passages, maïs et lablab associés ont pu être semés à environ 100000 grains/ha chacun. Dans tous les cas, la culture témoin, du maïs seul, a été semée à environ 100000 grains/ha. Le désherbage chimique n'a pas

toujours été satisfaisant. Peu de molécules sont applicables sur lablab, qui ne supporte pas les molécules utilisées classiquement sur maïs. Le désherbage mécanique a parfois été le plus réussi. Le lablab étant semé au plus près ou dans le rang de maïs, un binage à 6-10 feuilles du maïs est tout à fait possible. Dans les situations les plus favorables (2020), un seul binage a suffi, même en conventionnel. À noter que les semences inoculées ont donné des pieds de lablab avec très peu de nodosités.



### POUR ALLER PLUS LOIN

Consultez la plateforme [collectifs-agroecologie.fr](https://collectifs-agroecologie.fr) et accédez à tous les groupes travaillant sur différentes thématiques pour des pratiques agricoles plus durables.

[collectifs-agroecologie.fr/](https://collectifs-agroecologie.fr)





Station expérimentale de Trévarez

# DU MAÏS ÉPI DANS LA RATION BIO OU CONVENTIONNEL

Le maïs épi est souvent présenté comme un atout énergétique pour les ruminants. Retour d'expériences sur deux hivers de tests.

Chaque lot a reçu une ration à base d'ensilage d'herbe et du maïs ensilage dans le lot « témoin » ou de maïs épi dans le lot « essai ».



Durant les hivers 2022 et 2023, l'ensilage de maïs épi a été testé en remplacement du maïs ensilage sur le troupeau des vaches croisées bio de la station expérimentale des Chambres d'agriculture de Bretagne situé à Trévarez (Finistère). Les animaux étaient répartis en deux lots pendant plus de 8 semaines, chaque lot recevait une ration à base d'ensilage d'herbe précoce à volonté, 2 kg de mélange céréalier fermier et 5 kg de maïs ensilage dans le lot « témoin », ou de maïs épi dans le lot « essai ».

L'ingestion a été plus forte de 1,3 kg MS/jour pour le lot « essai ». En conséquence, ce lot a produit significativement 1 kg de lait/vache/jour en plus, en moyenne sur

les deux hivers. Les taux, eux, sont stables, avec une différence le premier hiver sur le TB de 1,5 g/kg significative. Il n'y a pas eu de différences entre lots pour le TP, la santé, ou l'état d'engraissement des animaux en fin d'hiver. Primipares et multipares se sont comportées de la même manière.

Le rendement inférieur du maïs épi — 55 à 60 % du rendement maïs ensilage plante entière — entraîne un coût de production élevé, de 160 €/t MS à Trévarez en bio. De plus, ce plus faible rendement entraîne aussi, plus de besoins en surfaces qu'un ensilage de maïs s'il est substitué à ce dernier dans la ration.

## EN CONVENTIONNEL

L'ensilage de maïs épi a aussi été testé durant deux hivers en conventionnel, dans le cadre du projet Interreg ABCD, dont l'objectif est de regarder les performances zootecniques d'une ration plus autonome et de voir son impact sur les émissions de GES. Le lot « témoin » a reçu, par VL et par jour, 4 kg MS d'ensilage d'herbe, de l'ensilage de maïs à volonté et 260 g de tourteau de colza 35. Le lot « essai » a reçu de l'ensilage d'herbe à volonté, 5 kg d'ensilage de maïs épi avec 1 kg de tourteau de colza 35.

En moyenne, le lot « essai » a produit 6,4 kg de lait de moins que le lot « témoin ». Cet

écart s'explique par une baisse de l'ingestion liée à la part d'ensilage d'herbe importante dans la ration. Aucun effet n'a été constaté sur le TB de façon significative. Il y a un effet négatif sur le TP.

Avec la ration autonome ensilage d'herbe-ensilage de maïs épi et moins de 1 kg de colza du lot « essai », on réduit le coût alimentaire aux 1000 litres. Cependant la marge brute de l'atelier est moindre à cause de la forte baisse de production laitière. La baisse d'ingestion permet une réduction des GES émis par animal mais pas de l'empreinte carbone au litre de lait.

Comme pour le système bio, la baisse de rendement en n'ensilant que les épis du maïs (60 % d'un ensilage de maïs) nécessite plus de surface pour nourrir le troupeau d'autant plus s'il y a plus de vaches à nourrir pour compenser la perte de lait. Dans ces essais, la substitution du maïs épi par rapport au maïs ensilage dans la ration a pesé sur les performances, cependant le maïs épi peut trouver sa place dans la ration des vaches laitières.

## Claire Caraës

[claire.caraes@bretagne.chambagri.fr](mailto:claire.caraes@bretagne.chambagri.fr)

## Élodie Tranvoiz

[elodie.tranvoiz@bretagne.chambagri.fr](mailto:elodie.tranvoiz@bretagne.chambagri.fr)

Contact Idele : [valerie.brocard@idele.fr](mailto:valerie.brocard@idele.fr)



Menu bio en hiver :  
maïs ensilage ou maïs épi



La récolte du maïs épi à Trévarez (Finistère).



## Points de vigilance avec le maïs épi

- Un besoin en surface plus important;
- Être attentif à la qualité des ensilages pour une ration équilibrée;
- Le maïs épi agit comme un concentré énergétique;
- Vérifier le coût de production et le coût alimentaire en €/VL/jour;
- Ne pas négliger la conservation, avec un silo bien tassé et homogène.



## LES RÉSULTATS EN VIDEO





### Environnement

# ADAPTER LE PÂTURAGE DES VACHES AUX SURFACES

Depuis 2018, l'éleveur laitier breton renseigne le nombre de jours de présence des vaches au pâturage, pour évaluer le risque de fuites d'azote. Dans certaines situations, le pâturage doit être optimisé.

Depuis la sortie des quotas, les volumes de lait produit dans les exploitations laitières ont augmenté sans que les surfaces accessibles au pâturage n'évoluent pour tous les élevages.

#### INDICATEUR JPP INFÉRIEUR À 900

La pression au pâturage augmente quand on maintient les mêmes pratiques pour un nombre plus élevé de vaches sur une surface en herbe identique.

Dans un certain nombre d'élevages, cette

limiter  
le risque  
de fuite d'azote

pression peut être élevée et générer des fuites d'azote. Pour mesurer ce risque, depuis 2018, chaque élevage laitier breton calcule tous les ans l'indicateur « UGB JPP vaches laitières », dans le cahier de fertilisation [fig]. Ce critère est ensuite positionné par rapport à une valeur maximale de 900 pour évaluer le risque élevé ou non de fuites d'azote sous les prairies pâturées. Dans certains territoires, notamment les baies algues vertes, le seuil à ne pas dépasser est plus exigeant :



il s'appuie sur un seuil critique. Lorsque l'indicateur « JPP » dépasse ces seuils, vous allez devoir identifier les pratiques à faire évoluer pour le faire baisser et retrouver un équilibre. Vous pouvez mobiliser plusieurs leviers.

## AUGMENTER LA SURFACE PÂTURÉE

Votre exploitation dispose-t-elle de plus de surfaces accessibles aux vaches laitières, non encore utilisées? Vous pouvez mettre à disposition des vaches traites davantage d'herbe pâturée, en remplaçant des parcelles de cultures par de l'herbe tout en veillant au maintien de bonnes rotations. Des aménagements fonciers peuvent faciliter l'accès à des parcelles de l'autre côté d'une route: boviduc, chemins stabilisés... Des évolutions foncières dans votre quartier peuvent aussi être une opportunité de faire évoluer la surface pâturée par les animaux: achat ou location, voire échanges parcellaires. Pour votre exploitation, si ces solutions à court terme ne sont pas envisageables, il faudra actionner un autre levier.

## AJUSTER LE TEMPS DE PÂTURAGE

Les animaux ne peuvent sortir au pâturage que si les quantités d'herbe offertes sont suffisantes. Pour un système fourrager avec 15 ares d'herbe pâturés par vache, la sortie des vaches va se limiter à une durée de pâturage de 6 à 7 heures maximum par jour. Ce levier semble être le plus simple à mettre en œuvre. Cependant, il va générer un surplus de déjections à stocker puis à épandre. Vous serez amenés à vérifier les capacités de stockage de votre exploitation et la cohérence des quantités de fumier et lisier à épandre sur les différentes cultures. Ajuster le temps de pâturage nécessite d'être vigilant sur la cohérence avec le cahier de fertilisation.

Même avec un indicateur « JPP » élevé, une solution existe pour votre élevage. Parfois, ces adaptations pourront aller jusqu'à étudier un redimensionnement de la taille de votre outil de production en lien avec une évolution de la main-d'œuvre tout en répondant à vos objectifs économiques.

**Céline Favé et Arnaud Cousi**

celine.fave@bretagne.chambagri.fr

**Figure - Le calcul de l'indicateur « JPP » s'appuie sur l'année culturale pour rester en cohérence avec le cahier de fertilisation**

$$\text{Indicateur « JPP »} = \frac{\text{Nombre de vaches (a)} \times \text{Coeff. UGB (b)} \times \text{Nombre de jours pâturés en équivalent 24h (c)}}{\text{Surface pâturée par les vaches (d)}}$$

- a) Effectif moyen des vaches laitières entre le 1/09/2022 et le 31/08/2023.
- b) Le coefficient UGB est dépendant du niveau de production des vaches laitières : 0,95 UGB pour une production inférieure à 6000 kg de lait, 1,05 entre 6 000 et 8 000 et 1,15 pour une production supérieure de 8 000.
- c) Somme des temps de présence au pâturage sur une année, exprimée en équivalent 24 h.
- d) Ensemble des surfaces d'herbe pâturée par les vaches laitières (traites, taries, à la réforme).

## Exemple de calcul

L'exploitation compte un effectif moyen de 100 vaches laitières produisant plus de 8000 kg de lait par an.

La surface pâturée par les vaches est de 10 ha.

En 2022, l'indicateur « JPP » calculé se situe au-dessus du seuil de 900 jours : un plan d'action doit être mis en place.

Indicateur « JPP » =  $(100 \text{ vaches} \times 1,15 [\text{coeff. UGB}] \times 90 \text{ jours}) / 10 \text{ ha d'herbe pâturée par les vaches} = 1035$

Le plan d'action retenu par l'éleveur est de diminuer de 10 vaches l'effectif moyen pour offrir aussi de meilleures conditions de logement aux animaux (90 logettes et 85 places à l'auge). Deux ha d'herbe sont aussi ajoutés au circuit de pâturage des vaches. En 2023, l'indicateur « JPP » calculé passe en dessous de 900 et les risques de fuite d'azote au pâturage ont été limités.

Indicateur « JPP » =  $(90 \text{ vaches} \times 1,15 [\text{coeff. UGB}] \times 90 \text{ jours}) / 12 \text{ ha d'herbe pâturée par les vaches} = 776$



## ÊTRE ACCOMPAGNÉ

**Votre indicateur « JPP » est élevé, vous souhaitez travailler les solutions et équilibrer votre système de production ?**  
**Contactez votre conseiller lait des Chambres d'agriculture de Bretagne.**



La mise en place d'un grillage ou d'une clôture pour éviter le contact avec les sangliers est une mesure de prévention contre les maladies.

### Durabilité des élevages porcins

# FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DE SON ATELIER

L'aménagement agroforestier pour les élevages plein air et la démédiation en élevage conventionnel ont un point commun. Lequel ? Ces pratiques favorisent la biodiversité en élevage.

L'aménagement agroforestier de la parcelle constitue un élément essentiel au maintien des performances zootechniques en plein air. La réglementation préconise de renforcer l'attractivité des espaces de plein air en y implantant des haies bocagères, des alignements d'arbres isolés ou des bosquets. Les arbres peuvent abriter des insectes pollinisateurs jouant le rôle d'auxiliaires pour les cultures environnantes. Les arbres et les couverts végétaux limitent l'érosion et favorisent la photosynthèse, apportant plus de matière organique au sol. Cela permet de limiter le travail du sol et l'utilisation d'intrants. Les haies favorisent le déplacement des espèces entre les différents éléments du parcours des porcs. Elles représentent une zone de refuge pour de nombreuses espèces d'insectes, champignons et oiseaux. Une bonne gestion de ces aménagements agroforestiers offre de nombreux atouts, que ce soit pour la biodiversité, pour apporter un complément de revenu ou pour le bien-être animal : zones ombragées, protection contre le vent...

« Démédiquer se fait au cas par cas selon les élevages. »

#### BIEN UTILISER LE MÉDICAMENT

Dans un autre domaine, la prise en compte de l'influence des médicaments sur l'environnement, sur les organismes non cibles et sur la biodiversité, représente un enjeu fondamental pour la pérennité des élevages. En effet, diminuer la consommation de médicaments réduit le risque de retrouver des résidus médicamenteux biologiquement actifs dans les effluents épanchés. Il diminue aussi le risque d'ingestion de ces résidus par la faune sauvage ou d'impact sur la flore microbienne des sols. La démédiation limite aussi l'apparition d'antibiorésistance

chez les porcs et réduit la probabilité de retrouver des résidus médicamenteux dans les effluents. Comment mettre en place ce processus de démédiation en élevage ? Cela passe par la prévention, par le respect des règles de biosécurité et la maîtrise des méthodes alternatives. Ces solutions et pratiques sont à adapter au cas par cas selon les élevages. Elles présentent également l'intérêt d'améliorer les performances zootechniques tout en diminuant les dépenses de santé et en améliorant le bien-être animal.

**Anne-Sophie Langlois**

anne.sophie.langlois@bretagne.chambagri.fr



**UNE PAGE INTERNET...**

... pour vous aider à favoriser la biodiversité en élevage porcin :

<https://tinyurl.com/porc-biodiv>



## Utilisation rationnelle de l'énergie 2030

PARTICIPEZ À UNE ENQUÊTE  
SUR VOS PRATIQUES ÉNERGÉTIQUES

Les références de consommations énergétiques en élevage datent de 2007. Nous avons besoin de vous pour mieux connaître vos besoins actuels et adapter les solutions d'économies sur ce sujet brûlant !

L'énergie, qu'elle soit produite par du gaz, de l'électricité ou du fioul, est une composante de plus en plus stratégique en élevage. Avec l'augmentation des tarifs, la multiplicité des systèmes et des contrats, il est devenu essentiel d'avoir une gestion fine de cette charge. En raison de cette préoccupation grandissante pour les éleveurs, l'Ademe, les Chambres d'agriculture et les instituts techniques ont décidé de relancer le projet URE, Utilisation Rationnelle de l'Énergie, afin d'actualiser les références de consommations énergétiques en élevage.

## CONNAÎTRE LES CONSOMMATIONS

C'est avec une enquête en ligne, dédiée aux éleveurs de volailles de chair, de porcs et de bovins, que vous êtes invités à nous informer sur vos consommations énergétiques et vos pratiques. Les consommations de gaz, électricité ou fioul y sont analysées. Ce questionnaire balaye aussi vos installations et équipements afin de connaître les postes consommateurs de vos bâtiments mais également vos pratiques. L'élevage français évolue, avec une prise en compte progressive depuis 2007 de la composante énergétique. De nombreux éleveurs ont investi depuis cette date dans des équipements pour économiser de l'énergie, voire produire de l'énergie... Il est alors primordial d'adapter nos connaissances avec vos élevages. Le but est aussi d'identifier des pratiques ou des



Junior Ferreira, Unsplash

35 %

Jusqu'à 35 %,  
part du coût énergétique dans  
les charges opérationnelles  
en volailles de chair

équipements vertueux et d'accompagner l'ensemble des éleveurs dans cette crise énergétique afin de maintenir la compétitivité de leurs outils de production.

Gwenn Guillou

gwenn.guillou@bretagne.chambagri.fr



## PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE

Flashez le QRcode de votre production et remplissez l'enquête :



gwenn.guillou@  
bretagne.chambagri.fr



frederic.kergourlay@  
bretagne.chambagri.fr



dominique.gueho@  
bretagne.chambagri.fr

**PROaGRI**  
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

AGRICULTURE DE PRÉCISION

# Piloter votre fertilisation avec mes satimages

- Blé : optimiser les apports de fin de cycle pour combiner rendement et qualité
- Colza : déterminer précisément les besoins de vos colzas
- Toutes cultures : valoriser vos intrants grâce à la répartition de doses

VOTRE CONTACT :

**Anaïs CHARMEAU**

Centre de services MesParcelles,

**02.23.05.10.44**

[mesparcelles.bretagne@chambagri.fr](mailto:mesparcelles.bretagne@chambagri.fr)



**PROaGRI**  
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

SOLUTIONS NUMÉRIQUES

# Prévoir les stades et optimiser les traitements fongicides de vos blés à la parcelle avec Optiprotect

VOTRE CONTACT :

**Anaïs CHARMEAU**

Centre de services MesParcelles,

**02.23.05.10.44**

[mesparcelles.bretagne@chambagri.fr](mailto:mesparcelles.bretagne@chambagri.fr)



[bretagne.chambres-agriculture.fr](http://bretagne.chambres-agriculture.fr)



## Marché de l'énergie

# LE PHOTOVOLTAÏQUE EN CIRCUIT COURT PAR L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

Quelle alternative pour faire face à un marché du prix de l'énergie électrique très volatile ? L'énergie photovoltaïque agricole en circuit court constitue l'une des solutions grâce à l'autoconsommation collective.

En 2022 et début 2023 des évènements en cascade ont fait passer les prix de l'énergie à des valeurs qui ont eu un impact direct sur nos comportements de vie et de consommateur, mettant ainsi l'énergie au premier plan des priorités nationales. Depuis, la situation s'est apaisée mais dans les faits, nous connaissons déjà une énergie plus coûteuse qu'avant. Le coût moyen fournisseur payé par les consommateurs (marché de l'énergie) est de 200 €/MWh.

Nos bâtiments agricoles offrent la possibilité de produire de l'énergie photovoltaïque à un prix maîtrisé et défini sur du long terme. Ce prix sera bien inférieur au prix des fournisseurs d'énergie actuels. Alors, pourquoi ne pas produire, contractualiser et vendre de l'énergie photovoltaïque en proposant un schéma alternatif de fourniture d'énergie pour nos voisins consommateurs ? Ce nouveau schéma de circuit court de l'énergie est aujourd'hui possible grâce à l'autoconsommation collective.

### L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

L'autoconsommation collective, c'est le fait de partager la production électrique d'un ou plusieurs producteurs entre plusieurs consommateurs, constitués en personne morale et répartis sur une zone géographique limitée. Dans ce cas, production et consommation circulent sur le réseau public.

Le consommateur conserve son contrat avec son fournisseur d'électricité mais celui-ci devra déduire les kWh produits dans le cadre de l'opération collective. Le consommateur s'approvisionne ainsi en partie auprès d'un agriculteur producteur photovoltaïque avec lequel il est associé et auprès de son fournisseur pour le complément. C'est donc un changement total du schéma actuel où ce sont quelques grands opérateurs bien connus qui assurent la fourniture d'énergie.

Le producteur détermine son prix de vente (€/kWh), en fonction de son investissement, des frais d'exploitation et de la valorisation optimale de sa production.

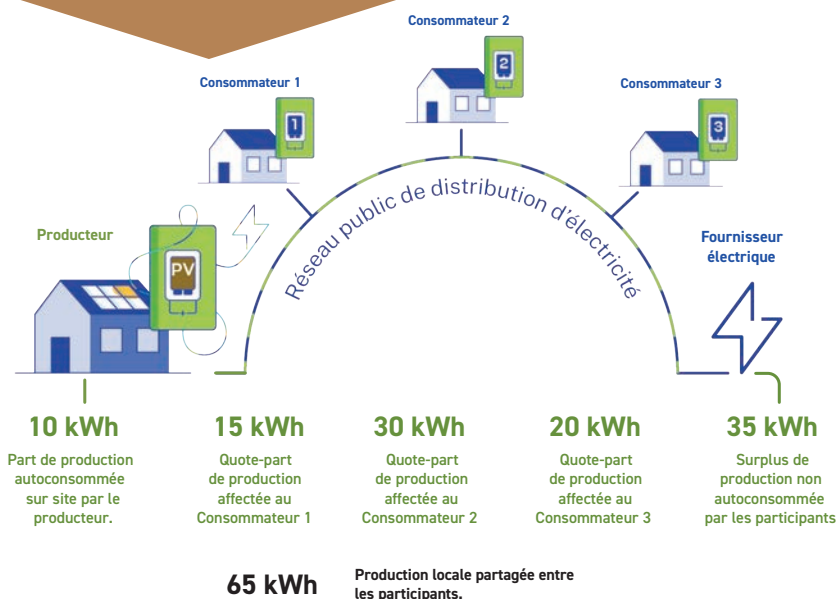
La personne morale organisatrice lie producteur et consommateur au sein d'une même entité juridique et assure l'interface auprès du gestionnaire de réseau Enedis.

### Régis Le Carlier

regis.lecarlier@bretagne.chambagri.fr

#### Exemple de répartition d'une production de 110kWh.

(schéma source Enedis)



### VOS CONTACTS

Les conseillers énergie des Chambres d'agriculture peuvent vous accompagner pour définir les modèles techniques et économiques des projets d'autoconsommation collective.  
Contact : Pierre Fily, 06 74 78 39 49

L'Apepha, Agriculteurs Producteurs d'Électricité Photovoltaïque Associés, propose pour ses adhérents d'assurer le rôle de Personne morale organisatrice afin de mutualiser les coûts de gestion.  
contactapepha@gmail.com

## Réglementation environnement

### Charte « contrôleurs-contrôlés »

# RELANCE DU PROCESSUS DE CONCERTATION

Depuis 2017, une charte régionale « contrôleurs-contrôlés » engage les préfets, le procureur général de Rennes et les présidents de Chambre d'agriculture. Elle vise à cadrer le déroulement des contrôles avec les droits et devoirs de chacun afin de retrouver plus de sérénité. Mi-octobre s'est tenu le second comité de suivi.

Les politiques publiques qui encadrent l'activité agricole — PAC, environnement, santé animale et végétale — génèrent des contrôles visant à vérifier le respect de ces règles. La charte de 2017 s'attache à définir la façon dont les opérations doivent se dérouler.

Après plusieurs années de déploiement, il est possible de dégager certains enseignements. **La mise en œuvre s'est globalement apaisée**, même si quelques situations à problème perdurent encore (une quarantaine signalée), reposant souvent sur un facteur humain particulier de l'une ou l'autre des parties. **Le délai de prévenance est respecté**, même si parfois il peut y avoir quelques couacs : penser à bien communiquer ses coordonnées mail et téléphone à l'Administration. L'évolution significative des méthodes déployées, avec un ciblage de plus en plus marqué, ne permet plus de tirer des conclusions représentatives de la situation globale. L'utilisation de différents outils de mesure — images de satellite et aériennes, analyses eau ou sol... — aboutit à cibler certains contrôles sur des situations repérées « à risque d'écart ». **De nombreuses non-conformités sont d'ordre mineur**. Enfin, il faut noter des difficultés souvent liées à l'interprétation des règles et référentiels qui n'est pas toujours



C Roman, CA 33

## Plus de confiance réciproque

partagée, voire à des méthodologies de calcul divergentes et non harmonisées.

### DES ATTENTES CLAIRES

La profession a exprimé ses attentes en matière de déroulement des contrôles : « rappeler la possibilité de se faire accompagner », « vérifier que les courriers en amont du contrôle soient clairs », « conduire un travail technique permettant de caler les méthodes utilisées, les référentiels retenus, les calculs et interprétations, afin d'harmoniser entre contrôleurs et de favoriser une meilleure compréhension des contrôlés », « reconnaître un droit à l'erreur au risque sinon d'une désappropriation accrue de la part des agriculteurs. »

Le processus étant relancé, les actions envisagées devront faire évoluer la mise en œuvre de cette charte afin qu'elle s'adapte aux nouvelles attentes exprimées et renforcent un esprit de confiance.

### Jean-Paul Hamon

jean-paul.hamon@bretagne.chambagri.fr

### LE CHIFFRE

# 17 %

environ des exploitations bretonnes ont fait l'objet d'un contrôle en 2022

### Vos contacts

- Bretagne :  
jean-paul.hamon@bretagne.chambagri.fr ;
- Finistère :  
anthony.charbonnier@bretagne.chambagri.fr ;
- Ille-et-Vilaine et Morbihan :  
anne.courtois@bretagne.chambagri.fr



Pour soutenir la transition agroécologique

## LES MÉDIAS SOCIAUX PAR LES AGRICULTEURS

Selon des études récentes : 99 % des agriculteurs possèdent un ordinateur, 70 % utilisent un Smartphone et 68 % utilisent au moins un média social numérique. Les Chambres d'agriculture de Bretagne avec huit autres structures partenaires ouvrent pour cette dernière population la plateforme « agor@gri ». Celle-ci rassemble un ensemble d'études pour comprendre comment les médias sociaux numériques peuvent favoriser la transition agroécologique et propose des outils dans ce sens pour les agriculteurs et les conseillers.

### LES AGRICULTEURS ACTEURS

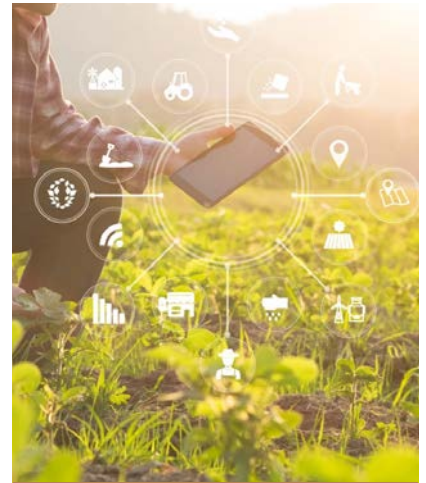
Les médias sociaux présents sur l'Internet — forums, blogs, wikis, etc. — permettent à leurs membres d'établir

ou d'intégrer des réseaux d'amis ou de connaissances professionnelles et de participer à la vie de ces réseaux à travers le partage et la mise à disposition de contenus ou encore l'expression de réactions. Ils constituent un espace d'exploration permettant aux agriculteurs et aux conseillers de découvrir de nouvelles pratiques, et de se questionner.

Ils sont aussi un vrai lieu d'échanges permettant de se motiver, de se rassurer, d'oser se lancer ou de passer les coups durs. Ils sont aussi un lieu où l'on peut partager, concevoir et capitaliser des connaissances pour l'action.

**Denis Follet**

denis.follet@bretagne.chambagri.fr



**EN SAVOIR PLUS**

Consultez le site du projet agor@gri

<https://agoragri.acta.asso.fr/>

Des aménagements limitant le transfert des produits phytosanitaires

## CHEZ CHRISTOPHE FOUGERAY, EN ILLE-ET-VILAINE

Le DPR2, Diagnostic des Parcelles à Risque est un diagnostic à l'échelle des parcelles d'une exploitation, dont l'objectif est d'évaluer le risque de transferts de produits phytosanitaires et de proposer des aménagements pour limiter ceux-ci. Dans le sud-est de l'Ille-et-Vilaine, ce diagnostic est déployé par les Chambres d'agriculture de Bretagne sur l'ensemble de la masse d'eau Semnon Amont, soit 7000 ha à proximité de Martigné-Ferchaud.

Christophe Fougeray, agriculteur à Chelun, s'est engagé dans ce dispositif. « Nous connaissons déjà bien nos parcelles et notamment les pentes. Par contre, il est plus difficile de se rendre compte de la connexion au cours d'eau sur l'ensemble de

l'exploitation. Le DPR2 permet de réaliser les aménagements aux endroits les plus adéquats. J'ai pris le temps d'accompagner les techniciennes sur mes parcelles afin d'échanger avec elles pour le rendre plus pertinent. J'ai pour projet 600 m de linéaire, de la création de nouvelles haies à la consolidation de haies déjà existantes. Pour ce projet, je suis accompagné par Rocheaux-Fées Communauté. »

**Enora Guilloso**

enora.guilloso@bretagne.chambagri.fr  
Financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Bretagne et l'État. Ce projet fait partie des actions Bassins-Versants Unité de Gestion Vilaine Est.

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS



**ALLER PLUS LOIN**

Ensemble, ils osent l'agroécologie :

[collectifs-agroecologie.fr/  
regions/bretagne/](https://collectifs-agroecologie.fr/regions/bretagne/)



**VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER  
L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?**

**Rejoignez-nous !**



Nous recrutons  
des hommes et des femmes  
Conseillers, Chargés d'études  
Chargés de mission en agronomie,  
élevage, entreprise installation...  
et aussi des fonctions ressources

**Ici  
nous cultivons  
plus d'un métier !**



[recrutement@bretagne.chambagri.fr](mailto:recrutement@bretagne.chambagri.fr)

[bretagne.chambres-agriculture.fr](http://bretagne.chambres-agriculture.fr)  
rubrique nous rejoindre

Mon#Métier Ma#Passion



**Prenez-date !**

**20 février 2024 >  
13h30 à 16h30  
Ferme de Trévarez**

**ÉLEVAGE, AGRONOMIE ET BAS CARBONE :  
POUR PLUS DE REVENU !**

5 ans de résultats du système laitier de Trévarez



Programme bientôt disponible sur  
[chambres-agriculture-bretagne.fr](http://chambres-agriculture-bretagne.fr)





# ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



**Roger Hérisset**  
Rédacteur en chef  
Chargé de mission  
de diffusion et transfert  
le-mag@  
bretagne.chambagri.fr



**Sophie Beausire**  
Animatrice groupe  
de développement (Nov'agri)  
sophie.beausire@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**5**



**Anne-Thérèse Bilot**  
Conseillère agronomie  
et bassins versants  
anne-therese.bilot@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**22**



**Magali Broustal**  
Juriste  
magali.broustal@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**6**



**Christèle Burel**  
Conseillère agronomie  
agrobiologie  
christele.burel@  
bretagne.chambagri.fr

dossier



**Claire Caraës**  
Chargée d'études  
en production laitière AB  
claire.caraes@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**24**



**Laurence Chèze**  
Conseillère transmission  
laurence.cheze@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**6**



**Arnaud Cousi**  
Conseiller en production  
laitière  
arnaud.cousi@  
bretagne.chambagri.fr

dossier



**Céline Favé**  
Conseillère et chargée  
d'études production laitière  
celine.fave@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**26**



**Denis Follet**  
Chargé d'études et de conseil,  
systèmes laitiers  
denis.follet@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**33**



**Camille Gérard**  
Chargée d'études santé  
alimentaire porc  
camille.gerard@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**8**



**William Guillo**  
Chargé de mission  
économie emploi  
william.guillo@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**10**



**Enora Guillosoù**  
Conseillère agronomie  
et bassins versants  
enora.guillosoù@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**33**



**Gwenn Guillou**  
Chargée d'études en  
production volailles  
gwenn.guillou@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**29**



**Jean-Paul Hamon**  
Chargé de mission  
Réglementation et  
Directives nitrates  
jean-paul.hamon@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**32**



**Coralline Houise**  
Conseillère en agronomie  
et agrobiologie  
coralline.houise@  
bretagne.chambagri.fr

dossier



**Annette Hurault**  
Conseillère transmission  
et relations humaines  
annette.hurault@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**7**



**Aurore Janin**  
Conseillère installation  
compétences  
aurore.janin@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**7**



**Solène Lagadec**  
Chargée d'études  
environnement porc  
solene.lagadec@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**4**



**Paul Landrain**  
Conseiller en agriculture  
biologique  
paul.landrain@  
bretagne.chambagri.fr

dossier



**Anne-Sophie Langlois**  
Chargée d'études et de  
conseil environnement porc  
anne-sophie.langlois@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**28**



**Régis Le Carluer**  
Équipe énergie-  
climat-agroforesteries  
regis.lecarluer@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**31**



**Soazig Perche**  
Conseillère en agriculture  
biologique  
soazig.perche@  
bretagne.chambagri.fr

dossier



**Lise Ponchant**  
Animatrice Ecophyto  
lise.ponchant@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**20**



**Colette Quatrevaux**  
Conseillère en agriculture  
biologique  
colette.quatrevaux@  
bretagne.chambagri.fr

dossier



**Marine Salaun**  
Conseillère cultures  
légumières et maraîchage  
marine.salaun@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**19**



**Élodie Tranvoiz**  
Chargée d'études alimentation  
environnement lait  
elodie.tranvoiz@  
bretagne.chambagri.fr

page  
**24**

**RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 9 FÉVRIER pour le prochain numéro du mag !**



Les Chambres d'agriculture de Bretagne  
vous souhaite une  
**TRÈS BELLE ANNÉE 2024.**

**100** ans  
1924-2024  
ensemble

**OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR !**

Améliorer la performance des exploitations. Créer plus de revenus pour les agriculteurs et de valeur dans les territoires. Accompagner les transformations économiques et climatiques. Depuis 100 ans, les Chambres d'agriculture contribuent à l'avenir de l'agriculture française.



[bretagne.chambres-agriculture.fr](http://bretagne.chambres-agriculture.fr)

© photos : Getty Images, Hervé Fabre, J. Ferry, F. Blasquez, J.A. Etchebarne, Adèle Stock, @BREGAM PIX

